



Ville de Cannes

LOGISTIQUE URBAINE

ARRETE N° 25/33

ARRETE

ARRETE PERMANENT PORTANT CREATION D'UN EMPLACEMENT RESERVE AUX VEHICULES MUNICIPAUX SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE CANNES - MODIFICATIF

Le Maire de la Ville de Cannes,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2213-1 à L2213-5,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R417-10 à R417-11,

Vu l'arrêté du 16 avril 2021 relatif à l'interdiction de circulation des véhicules de transport de marchandises à certaines périodes, paru au JORF n° 0097 du 24 avril 2021,

Vu l'arrêté municipal n°21/7878 du 26 novembre 2021, portant délégation de fonctions et de signature à Madame Marie Pourreyron, Douzième Adjointe,

Considérant que pour des raisons de sécurité et d'ordre public il y a lieu de réglementer le stationnement des véhicules municipaux en réservant des emplacements sur la commune de Cannes,

ARRETE

Les arrêtés municipaux antérieurs sont abrogés.

ARTICLE 1

À partir de la signature du présent arrêté, le stationnement de tous les véhicules sera interdit sur les emplacements susnommés "réservés véhicules municipaux et réservés véhicules Pompiers " cités dans l'annexe ci-jointe et situés sur la commune de Cannes exceptés pour les véhicules municipaux identifiés.

ARTICLE 2

À compter de cette date, tout autre véhicule trouvé en infraction pourra être conduit à la fourrière intercommunale aux frais, risques et périls de son propriétaire, dans les conditions prévues aux articles L325-1 à L325-3 du Code de la Route.

La présente réglementation entrera en vigueur dès la mise en place de la signalisation correspondante.

Le service Équipement de voirie de la ville de Cannes se chargera de la mise en place de la signalisation.

ARTICLE 3

Cette réglementation comporte la signalisation correspondante ci-après :

- panneau d'interdiction de type B6d,
- panonceau M6 indiquant le risque de mise en fourrière,
- panonceau « réservé + type de réservation suivant annexe jointe ».

ARTICLE 4

Une signalisation comportant un panneau d'interdiction de stationner de type B6d et un panonceau M6 indiquant le risque de mise en fourrière sera placé à l'aplomb de l'emplacement désigné à l'article 1 ci-dessus.

ARTICLE 5

Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Cannes,
Monsieur le Commissaire Central de la Police Nationale,
Monsieur le Directeur de la Police Municipale,
Madame le Directeur Général Adjoint des Services et Médecin Directeur de la Direction Hygiène et Santé et Affaires Sociales,
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Cannes, le

07 JAN. 2025




Pour le Maire,
L'Adjointe déléguée,
Marie POURREYRON

Places réservées

ALLEE DU CIMETIERE 3 place(s)

Nb de places Emplacement

3	face au n° 2	MUNICIPAUX
---	--------------	------------

AVENUE ALEXANDRA 0 place(s)

Nb de places Emplacement

<nul>	sur le zébra bus situé n°7	Bibliobus Médiabus le Mardi de 14h30 à 17h
<nul>		

AVENUE DE GRASSE 5 place(s)

Nb de places Emplacement

4	face au n° 15	MUNICIPAUX
---	---------------	------------

1	n° 161	CCAS
---	--------	------

AVENUE DE LA ROUBINE 1 place(s)

Nb de places Emplacement

1	n°14	SECOURS CIVIL
---	------	---------------

AVENUE DE LERINS 4 place(s)

Nb de places Emplacement

4	face au n° 45 coté école Croisette	EDUCATION NATIONALE
---	------------------------------------	---------------------

<nul>	sur l'aire de livraison située n°24 face à la poste	Bibliobus Médiabus le Vendredi de 9h à 11h30
<nul>		

AVENUE DE PIERVAL 2 place(s)

Nb de places Emplacement

2	n° 2	CCAS
---	------	------

AVENUE DE VALLAURIS 1 place(s)

Nb de places Emplacement

1	n° 32	CCAS
---	-------	------

AVENUE DES TIGNES**1 place(s)**

Nb de places Emplacement

1	n° 22	POSTE
---	-------	-------

AVENUE DU PETIT JUAS**3 place(s)**

Nb de places Emplacement

3	face au n° 23	CONSEIL DES PRUD'HOMMES
---	---------------	-------------------------

AVENUE FRANCIS TONNER**8 place(s)**

Nb de places Emplacement

4	Aéroport Cannes Mandelieu	POLICE NATIONALE
---	---------------------------	------------------

1	contre allée Mairie Annexe de la Bocca face au n°23	Municipaux
---	---	------------

3	N 58	POLICE MUNICIPALE
---	------	-------------------

AVENUE JEAN DE LATTRE DE TASSIGNY**7 place(s)**

Nb de places Emplacement

2	n° 1	MUNICIPAUX
---	------	------------

2	n° 17	MUNICIPAUX
---	-------	------------

3	n°19	RESERVE SERVICE
---	------	-----------------

AVENUE LAUGIER**1 place(s)**

Nb de places Emplacement

1	face au n°3 bis	RESERVE MUNICIPAUX
---	-----------------	--------------------

AVENUE MICHEL JOURDAN**3 place(s)**

Nb de places Emplacement

2	Cimetière abadie 1	RESERVE SERVICE
---	--------------------	-----------------

1	Face n4	POLICE MUNICIPALE
---	---------	-------------------

AVENUE SAINT-LOUIS**16 place(s)**

Nb de places Emplacement

14	contrée allée école E. VIAL	EDUCATION NATIONALE
2	n° 3	CANNES SENIORS LE CLUB

BOULEVARD ALEXANDRE III**2 place(s)**

Nb de places Emplacement

2	n° 17	MUNICIPAUX
	Théâtre	

BOULEVARD CARNOT**4 place(s)**

Nb de places Emplacement

2	n° 19	TRIBUNAL
2	n° 45	POLICE MUNICIPALE

BOULEVARD DE LA CROISSETTE**6 place(s)**

Nb de places Emplacement

1	1	Collecte
	<nul>	
5	JARDIN DE LA ROSERAIE	RESERVE MUNICIPAUX

BOULEVARD DE LA FERRAGE**2 place(s)**

Nb de places Emplacement

2	n° 31	MUNICIPAUX
---	-------	------------

BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE**0 place(s)**

Nb de places Emplacement

<nul>	sur l'aire de livraison située n°167	Bibliobus Médiabus le Mardi de 13h à 14h
	<nul>	

BOULEVARD DE LORRAINE**2 place(s)**

Nb de places Emplacement

2	<nul>	Municipaux
	Collecte de l'eau	

BOULEVARD DELAUP**0 place(s)**

Nb de places Emplacement

<nul>	sur le zébra bus situé n°9 devant résidence Bougainvillées	Bibliobus Médiabus le Jeudi de 10h à 12h
<nul>		

BOULEVARD DU RIOU**1 place(s)**

Nb de places Emplacement

<nul>	<nul>	Défense de stationner emplacement réservé autorisat
		Défense de stationner emplacement réservé autorisation par arrêté municipal obligatoire
1	n° 3	CCAS
<nul>	sur place de stationnement située n°14 devant l'arrêt de bus boulevard du Riou sens Nord Sud	Bibliobus Médiabus le Jeudi de 14h à 18h30
<nul>		

BOULEVARD EUGENE TRIPET**2 place(s)**

Nb de places Emplacement

2	Angle Bd Chanoine Francis Coeuret	ACCES SECURITE - Pompiers/véhicules intervention
	Arrêt interdit sauf véhicule d'intervention d'accès à la voie ferrée uniquement lors des interventions en restant à proximité du véhicule. Doit rester libre 7j/7 - 24h/24	

BOULEVARD GENERAL VAUTRIN**4 place(s)**

Nb de places Emplacement

4	n° 1	POLICE MUNICIPALE
---	------	-------------------

BOULEVARD GUYNEMER**7 place(s)**

Nb de places Emplacement

4	au niveau de l'accès service restauration établissement Stanislas	LOGISTIQUE Livraison / Cars Scolaires
	réservé logistique livraison/cars scolaires entre le 21/08 le 10/07 du lundi au vendredi ; Stationnement autorisé uniquement : entre le 21/08 et le 10/07 du lundi au vendredi de 18h à 7h, le samedi et le dimanche ; libre entre le 11/07 et le 20/08.	
3	n° 9	MUNICIPAUX

BOULEVARD MONTFLEURY**1 place(s)**

Nb de places Emplacement

1	face au n° 14	SERVICE NETTOIEMENT
	angle rue du Lys - pour collecte des containers enterrés	
<nul>	sur l'aire de livraison située n°5	Bibliobus Médiabus le Mardi de 9h30 à 11h
<nul>		

BOULEVARD VALLOMBROSA**2 place(s)**

Nb de places Emplacement

2 n° 20

CANNES SENIORS LE CLUB

contre allée

BOULEVARD VICTOR TUBY**5 place(s)**

Nb de places Emplacement

2 devant musée Forville

MUNICIPAUX

MUSEE

1 face au n° 17

ACCES SECURITE -
Pompiers/véhicules intervention

Arrêt interdit sauf véhicule d'intervention d'accès à la voie ferrée uniquement lors des interventions en restant à proximité du véhicule. Doit rester libre 7j/7 - 24h/24

2 n° 21

MUNICIPAUX

Nettoisement

CHEMIN DE LA FRAYERE**2 place(s)**

Nb de places Emplacement

2 Parking Gymnase de ranguin

Réservé Municipaux

CHEMIN DES GOURGUETTES**2 place(s)**

Nb de places Emplacement

2 parking cimetière Abadie 1

RESERVE SERVICE

PLACE COMMANDANT LAMY**0 place(s)**

Nb de places Emplacement

<nul> sur l'aire de livraison située Place Cdt Lamy (à l'angle de la rue d'Oran)

Bibliobus Médiabus le Mercredi de 13h30 à 17h

<nul>

PLACE COMMANDANT MARIA**1 place(s)**

Nb de places Emplacement

1 Face au n°6

POLICE MUNICIPALE

PLACE DU SOUVENIR FRANCAIS**2 place(s)**

Nb de places Emplacement

2 Parking Cimetière Abadie 2

RESERVÉ CIMETIÈRE

PLACE GAMBETTA**2 place(s)**

Nb de places	Emplacement	
1	Nord - Est Marché	réservé municipaux
	EMPLACEMENT RESERVE VEHICULE FRIGORIFIQUE DE 6H A 14H	
1	Sud - Est Marché	réservé municipaux
	EMPLACEMENT RESERVE VEHICULE FRIGORIFIQUE DE 6H A 14H	
PROMENADE DE LA PANTIERO		1 place(s)
Nb de places	Emplacement	
1	136	Petit train
	<nul>	
QUAI SAINT-PIERRE		8 place(s)
Nb de places	Emplacement	
8	n° 2	POLICE MUNICIPALE
RUE BORNIOLE		3 place(s)
Nb de places	Emplacement	
3	entre le n° 24 et le n° 26	CCAS
RUE DE LIEGE		3 place(s)
Nb de places	Emplacement	
3	n° 7	POSTE
RUE DE MIMONT		2 place(s)
Nb de places	Emplacement	
2	entre le n° 43 et le n° 45	POSTE du lundi au samedi de 07h à 17h
RUE DES FAUVETTES		2 place(s)
Nb de places	Emplacement	
2	entre le n° 3 et le n° 5	MUNICIPAUX
RUE DOCTEUR BUDIN		16 place(s)
Nb de places	Emplacement	
10	Parking - n° 13	MUNICIPAUX
6	Parking - n° 13	CCAS

RUE DOCTEUR CALMETTE**1 place(s)**

Nb de places Emplacement

1 n°16

RESERVE SERVICE

archives municipales calmette

RUE DU PRE**2 place(s)**

Nb de places Emplacement

2 face au n° 43

MUNICIPAUX

RUE EDITH CAVELL**6 place(s)**

Nb de places Emplacement

6 n° 1

POLICE NATIONALE

RUE FELIX FAURE**2 place(s)**

Nb de places Emplacement

1 <nul>

Collecte des déchets

4H - 11H 7j/7

1 <nul>

Collecte des déchets

4H - 11H 7j/7

RUE HIBERT**1 place(s)**

Nb de places Emplacement

1 n° 9

CCAS

RUE HONORE DE BALZAC**4 place(s)**

Nb de places Emplacement

4 en face poste Médiathèque Ranguin

POLICE MUNICIPALE

VP n° 185

RUE JEAN JAURES**1 place(s)**

Nb de places Emplacement

1 n° 5 accès local stockage ordures ménagères
chateaudun face place Gambetta

BENNES COLLECTE

RUE LEGOFF**1 place(s)**

Nb de places Emplacement

1 au fond de l'impasse LEGOFF (partie privée)

véhicules d'intervention Vallon

Arrêt interdit sauf véhicule d'intervention d'accès au vallon. Doit rester libre 7j/7 - 24h/24

RUE LOUIS BLANC

1 place(s)

Nb de places Emplacement

1 n° 12 bis

MUNICIPAUX

RUE LOUIS PASTOUR

10 place(s)

Nb de places Emplacement

10 entre le n° 2 et le n° 10

POMPIERS

RUE LYCKLAMA

2 place(s)

Nb de places Emplacement

2 n° 3

CCAS

RUE PASTEUR

3 place(s)

Nb de places Emplacement

3 entre le n° 33 et le n° 35

MUNICIPAUX

Espace Miramar

RUE PIERRE PUGET

10 place(s)

Nb de places Emplacement

7 face au n° 2

TRIBUNAL DE COMMERCE

3 n° 2

CONSEIL DES PRUD'HOMMES

RUE SAINT-DIZIER

4 place(s)

Nb de places Emplacement

2 n° 13

POSTE

2 PARKING SUQUET DES ARTISTES

EDUCATION NATIONALE

RUE VELASQUEZ

0 place(s)

Nb de places Emplacement

<nul> sur le zébra bus situé n°15

Bibliobus Médiabus le Mercredi de
9h30 à 11h30

<nul>

SQUARE CARNOT

0 place(s)

Nb de places Emplacement

<nul>	devant le portail d'entrée du Square Carnot rue Masséna face au Lycée Carnot	Bibliobus Médiabus le Vendredi de 14h à 17h30
<nul>		

Nombre total de places : 185